

<https://www.rpvconseil.com/spip.php?article1036>



Mise à jour au 1er janvier 2025 des données paramétriques

- Sur le web - Flux rss en copie -



Date de mise en ligne : mardi 24 décembre 2024

Copyright © cabinet rpv conseil

- Tous droits réservés

Les rubriques suivantes ont été actualisées : • Effectif, • Contributions à la formation professionnelle et à l'apprentissage, • Exonération aide à domicile, • Exonérations heures supplémentaires et complémentaires, • Exonérations zonées, • Exonération contrat d'apprentissage, • Régime social applicable aux rémunérations des stagiaires, • Jeunes entreprises innovantes, universitaires et de croissance, • Indemnités de rupture, • Remboursements de frais professionnels, • Protection sociale complémentaire, • Réduction des cotisations et contributions patronales pour l'emploi d'un salarié engagé en tant que sapeur-pompier volontaire.